



RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Toronto (Ontario) - 6 et 7 août 2010
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, député de Marquette et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Caucus législatif des Grands Lacs - M. Scott McKay, député de L'Assomption et représentant de l'ANQ à la commission de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Énergie à la National Conference of State Legislatures (NCSL) - M^{me} Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
CONTEXTE	- Le 28 mai 2003, la présidence de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) recevait une lettre l'informant de l'adoption par le Sénat de l'État du Michigan de deux résolutions, l'une enjoignant la Commission internationale conjointe des Grands Lacs de porter attention aux aspects négatifs du projet de détournement des eaux des Grands Lacs, l'autre annonçant la création d'un Caucus législatif des Grands Lacs composé de parlementaires de huit (8) États américains et des provinces de l'Ontario et du Québec, tous deux membres internationaux affiliés du Council of State Governments (CSG). - Le Caucus législatif des Grands Lacs a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent, par conséquent, avoir un impact sur le bassin du Fleuve Saint-Laurent. La Section du Midwest du CSG héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.
THÈMES	- La protection et la restauration des Grands Lacs - L'état de situation concernant les différents projets en énergie éolienne du bassin des Grands Lacs - Les efforts de conservation et de prévention de la pollution de l'eau et des berges des Grands Lacs - Les efforts en vue d'éliminer la carpe asiatique et les autres espèces invasives du bassin des Grands Lacs.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Faire connaître la position du Québec concernant les grands enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement durable.

**OBJECTIFS ET ENJEUX
(SUITE)**

- Présenter le projet de règlement québécois sur la redevance exigible sur l'utilisation de l'eau.
- S'enquérir des récents développements en matière de protection des Grands Lacs et renforcer les liens établis avec les parlementaires représentant les États et provinces de cette région.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les parlementaires québécois ont participé très activement aux travaux du Caucus. D'abord, ils ont présenté et expliqué le projet de règlement du Québec en matière de redevance sur l'utilisation de l'eau. Ce projet de règlement a fait l'objet d'une attention particulière des parlementaires américains qui ne possèdent pas, à ce jour, de réglementation équivalente au sein de leurs États respectifs.
- Les députés québécois, après avoir attiré l'attention des parlementaires américains sur le niveau historiquement bas du Fleuve Saint-Laurent, ont demandé que les représentants de la Commission mixte internationale des Grands Lacs dressent un état de situation de la régulation des niveaux d'eau dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent lors de la prochaine réunion du Caucus.
- En plus de consolider les liens de l'ANQ avec les États membres du Caucus législatif des Grands Lacs, cette réunion fut l'occasion pour les députés québécois d'en apprendre davantage sur les projets d'éoliennes en haute mer développés notamment par l'Ontario et l'État du Michigan en plus de renforcer leur expertise en matière de gestion des eaux de ballast dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent.
- Il a par ailleurs été convenu que le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs communique avec les sections membres afin de mettre sur pied un comité de suivi sur la question des projets d'éoliennes en haute mer et sur la progression de la carpe asiatique et des espèces invasives dans les Grands Lacs.

COÛT

- Per diem et autres frais 641,66 \$
- Transport 1 044,68 \$

Total 1 686,34 \$